

Demande d'autoliquidation de la TVA due à l'importation

--

Assujetti non établi dans le territoire douanier de l'Union

Demande d'autorisation pour bénéficier de l'autoliquidation du montant de la taxe sur la valeur ajoutée due à l'importation sur la déclaration périodique de chiffre d'affaires, conformément au III de l'article 1695 du code général des impôts.

IDENTIFICATION DU REDEVABLE :

Dénomination sociale :

Numéro d'immatriculation (SIREN) :

Date d'immatriculation :

Numéro d'identification de dédouanement (EORI) :

Adresse :

.

Identifiant TVA intracommunautaire de l'assujetti demandeur :

IDENTIFICATION DU REPRESENTANT EN DOUANE

Dénomination sociale :

Numéro d'immatriculation (SIREN) :

Numéro d'autorisation OEA :

Adresse :

DATE ET SIGNATURE :

Nom et prénom :

Qualité :

Numéro de téléphone :

Date :

Signature :